

LE COMPLEXE SPORTIF DE BLOCRY

RECRUTE :

Un(e) conseiller(e) en prévention niveau II. (H/F)

Sous contrat à durée indéterminée de 19h/semaine pour effectuer des prestations, en semaine entre 9h00 et 17h, entrée en fonction : à convenir

Le Complexe Sportif de Blocry recrute un(e) conseiller(ère) en prévention niveau II afin de renforcer sa politique de bien-être au travail.

Dans un environnement sportif accueillant à la fois des travailleurs et du public, vous contribuez activement à l'identification des risques, à la mise en œuvre des mesures de prévention et à l'amélioration continue des conditions de travail.

Vos missions

- Assister l'employeur, la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'application de la législation relative au bien-être au travail
- Collaborer à la mise en place, au suivi et à l'amélioration de la politique de prévention au sein du complexe
- Rédiger et suivre le plan global de prévention ainsi que le plan annuel d'action
- Réaliser les analyses de risques et proposer les mesures de prévention adaptées
- Prévenir les accidents du travail, analyser leurs causes et assurer le suivi des actions correctives
- Analyser les lieux et postes de travail, y compris les installations sportives, les locaux techniques et les zones accessibles au public
- Contrôler l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail
- Contribuer à la rédaction et à la mise à jour des consignes et procédures internes, notamment en matière de sécurité incendie, d'évacuation, d'utilisation des équipements de travail et d'intervention d'urgence
- Participer au suivi des risques spécifiques liés à la piscine, aux produits de traitement de l'eau, aux produits chimiques et aux installations techniques.
- Contribuer à la prévention des risques psychosociaux au travail (RPS), en collaboration avec les intervenants compétents
- Conseiller la direction en matière d'information, de sensibilisation et de formation des travailleurs
- Collaborer avec les services internes, les entreprises extérieures et les partenaires concernés
- Réaliser les rapports annuels légaux et les études diverses liées à la fonction.

Compétences requises

- Vous disposez du diplôme de conseiller(ère) en prévention niveau II
- Vous connaissez la législation relative au bien-être des travailleurs
- Vous comprenez le fonctionnement d'une organisation et les risques inhérents aux différents postes de travail
- Vous êtes capable de proposer des solutions concrètes, adaptées au terrain
- Vous disposez de bonnes capacités rédactionnelles

Savoir-être

- Organisation
- Rigueur et précision
- Proactivité
- Autonomie
- Esprit d'analyse
- Bonne communication orale et écrite
- Sens des responsabilités

Un intérêt pour le sport constitue un atout.

Les candidatures avec curriculum vitae complet sont à adresser à Madame Ruen Séverine, Responsable des ressources humaines.

Par courriel : candidature@blocry.be au plus tard 26 avril 2026.

L'engagement est conditionné à la remise préalable d'un extrait de casier judiciaire modèle 596.2 (contact avec mineurs)